



**DELIBERATION du BUREAU de la Communauté**

**N° 2020 – 002**

Séance du 5 février 2020

**CONVENTION D'OCCUPATION POUR L'ORGANISATION D'UNE  
RENCONTRE DE PETANQUE AU BOULODROME**

L'an deux mille vingt, le cinq février à 17h30, les membres composant le Bureau de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Felletin, sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 29 janvier 2020.

**ETAIENT PRESENTS :** Mesdames et Messieurs Jean-Luc LEGER, Marie-Françoise VERNA, Claude BIALOUX, Valérie BERTIN, Gilles PALLIER, Mathieu CHARVILLAT, Dominique SIMONEAU, Philippe COLLIN.

**ETAIENT EXCUSES :** Jean-François RUINAUD

**M. Jean-Luc LEGER** présente le rapport suivant :

La Communauté de communes a été sollicitée par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) de la Creuse pour l'utilisation du boulodrome le 12 février, afin d'y organiser une rencontre de pétanque.

Il est proposé au bureau d'autoriser le Président à signer une convention d'occupation gratuite exceptionnelle du boulodrome pour la date prévue.

**Le Bureau communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité,**

- ✓ **AUTORISE** le Président à signer la convention et tout document concourant à la mise en œuvre de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le 5 février 2020 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le  
PUBLIEE le

**10 FEV. 2020**

**Jean-Luc LEGER,**

Président,

